

Quelles politiques du secteur financier pour mobiliser le financement privé de l'action climatique dans les pays émergents et les pays en développement ?

Chapitre 3

La mobilisation du secteur privé est essentielle pour financer les investissements d'atténuation du changement climatique dans les pays émergents et les pays en développement (PEPD), compte tenu de leur faible marge de manœuvre budgétaire dans un contexte marqué par des conditions de marché défavorables. Nos estimations indiquent que la part des financements privés dans ce domaine doit augmenter de façon substantielle. D'ici 2030, les financements privés devront couvrir 80 % des 2 000 milliards de dollars que les PEPD auront à investir dans l'atténuation, et quelque 90 % si l'on exclut la Chine du calcul.

Étant donné que beaucoup de PEPD peinent à attirer des capitaux privés, un large éventail de mesures sont nécessaires pour créer un environnement propice aux investissements privés dans l'atténuation du changement climatique, à commencer par des politiques relatives au secteur financier axées sur la création d'un impact climatique positif.

Le chapitre 3 examine les difficultés rencontrées par les PEPD dans leur recherche d'investissements privés et la sortie progressive du charbon. Il montre que les politiques relatives au secteur financier et les politiques climatiques adoptées par les grandes institutions financières ont eu un effet limité jusqu'à présent. Il analyse ensuite les mesures nécessaires pour libérer les financements privés indispensables à l'atténuation du changement climatique dans les PEPD.

De nombreux PEPD ayant une note de crédit trop basse pour appartenir à la catégorie des emprunteurs de qualité, ils rencontrent des difficultés à mobiliser les financements privés et supportent des coûts d'investissement importants. Cette situation entrave la transition énergétique dans les PEPD, car l'intensité capitalistique des énergies renouvelables est élevée. En outre, beaucoup de PEPD dépendent fortement du charbon pour produire de l'électricité, ce qui constitue un obstacle à l'abandon progressif de ce combustible. Les investissements dans les énergies fossiles, notamment dans les nouvelles capacités d'approvisionnement en combustibles fossiles et la production d'électricité à partir de ces dernières, se poursuivent à un rythme rapide dans ces pays. En parallèle, les politiques climatiques internes des grandes banques et compagnies d'assurance ne sont pas alignées sur les objectifs de neutralité carbone. Malgré le rapide essor des fonds d'investissement durable, les produits axés sur la création d'un impact climatique positif demeurent rares, dans la mesure où les notes ESG ne sont pas conçues pour prendre en compte l'impact climatique.

La tarification du carbone enverrait un puissant signal-prix aux investisseurs, mais une telle mesure peut être difficile à mettre en œuvre sur le plan politique et doit être complétée par d'autres actions. Toute une palette de mesures structurelles est nécessaire dans les PEPD pour mobiliser des financements climatiques privés, internationaux et locaux : réformes structurelles, politiques et engagements climatiques ambitieux, subventions bien conçues lorsque la marge de manœuvre budgétaire le permet, et approches de financement innovantes pour une sortie progressive du charbon. Par ailleurs, il est indispensable d'améliorer l'architecture d'informations climatiques (composée de données, de la publication d'informations par les entreprises et méthodes d'alignement, dont les taxonomies) pour attirer les investisseurs privés.

Les politiques actuelles relatives au secteur financier sont souvent axées sur des activités et des actifs déjà « verts ». Dans les PEPD, l'élaboration de taxonomies de transition pourrait faciliter l'identification des activités susceptibles de rapprocher les incitations et les objectifs de la transition et de réduire de façon significative les émissions au fil du temps, notamment dans les secteurs les plus intensifs en carbone. S'agissant des fonds d'investissement durable, les informations à fournir et les labels devraient améliorer la transparence et l'intégrité des marchés et accroître la conformité avec les objectifs climatiques en vue de favoriser l'émergence de résultats positifs en matière d'impact climatique. Il serait possible de concevoir des notes d'impact climatique, comme alternative aux notes ESG, afin que les résultats sur le plan du climat soient plus proches des attentes des investisseurs.

Dans de nombreux PEPD, un soutien supplémentaire s'impose. Il est indispensable d'assurer le partage des risques entre les secteurs public et privé, notamment par un renforcement de la capacité de financement et du modèle opérationnel des banques multilatérales de développement (BMD), pour attirer plus de capitaux

Quelles politiques du secteur financier pour mobiliser le financement privé de l'action climatique dans les pays émergents et les pays en développement ?

Chapitre 3

privés dans les PEPD. Le financement mixte, qui peut prendre la forme de garanties octroyées par des BMD et des donateurs, peut efficacement permettre aux prêteurs de réduire leurs risques et entraîner un élargissement de la base d'investisseurs. Dans les pays à faible revenu, une augmentation du soutien public international est cruciale, au vu des difficultés majeures que ces pays rencontrent lorsqu'ils cherchent à attirer des financements climatiques privés.

Le FMI peut aider à déverrouiller les capitaux publics au profit des investissements climatiques, en particulier dans les pays moins développés. Sa facilité pour la résilience et la durabilité peut servir de catalyseur pour attirer des capitaux privés en renforçant la capacité d'un pays en matière de financements climatiques, à l'aide de réformes et de financements de long terme. Grâce à son pouvoir de mobilisation, le FMI peut rassembler États, BMD et acteurs du secteur privé en vue d'appuyer le financement des indispensables investissements climatiques. En outre, le FMI peut faciliter la constitution d'une réserve de projets adaptés à l'investissement en contribuant à améliorer la gestion des finances publiques et des investissements climatiques et apporter son soutien au développement des capacités pour renforcer l'architecture d'information climatique.

Le rapport complet est disponible en anglais à l'adresse suivante :

<https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2023/10/10/global-financial-stability-report-october-2023>